

Écoles militaires fédérales en 1873

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **18 (1873)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES EN 1873.

(Arrêtées par le Conseil fédéral le 20 janvier 1873.)

I. Ecoles du génie.

A. Ecoles d'aspirants.

1. *Aspirants de première classe.*

Aspirants à l'état-major du génie: école de recrues de pontonniers,
du 13 avril au 23 mai, à *Brugg*.

» » » école de recrues de sapeurs, du
20 juillet au 30 août, à *Thoune*.

Aspirants de sapeurs et de pontonniers: aux écoles de recrues avec
les recrues des Cantons respectifs.

2. *Aspirants de II^e classe.*

Ecole d'aspirants: du 18 août au 25 octobre à *Thoune*.

B. Ecoles de recrues.

Recrues de sapeurs de tous les Cantons respectifs, du 20 juillet au 30 août, à *Thoune*.
 Recrues de pontonniers de tous les Cantons respectifs, du 13 avril au 23 mai, à *Brugg*.

C. Cours de répétition.

Elite.

Compagnie de sapeurs N° 1 de Vaud, du 2 au 13 septembre, à *Thoune*.
 » » » 5 de Berne (rassemblement de division), du 24 au 30 août, à *Fribourg*.
 Compagnie de pontonniers N° 1 de Zurich, du 10 au 21 juin, à *Brugg*.
 » » N° 3 de Berne, du 27 mai au 7 juin, à *Brugg*.

Réserve.

Compagnie de sapeurs N° 9 de Berne, du 7 au 13 septembre, à *Thoune*.
 Compagnie de pontonniers N° 5 de Berne, du 12 au 17 mai, à *Brugg*.

II. Ecoles d'artillerie.

A. Ecoles d'aspirants.

1° Aspirants de I. classe : avec les détachements de recrues des Cantons respectifs.
 2° » » II. » de tous les Cantons, du 18 août au 25 octobre, à *Thoune*.
 3° les sous-officiers aspirant au grade d'officier, du 15 septembre au 25 octobre, à *Thoune*.

B. Ecoles de recrues.

Recrues de train de parc et de ligne, de langue allemande, de tous les Cantons, recrues maréchaux-ferrants d'artillerie, de tous les Cantons de langue allemande et recrues d'artillerie de parc des Cantons de Zurich, Berne, Lucerne, St-Gall, Argovie et Vaud, du 23 mars au 3 mai, à *Aarau*.

- Recrues pour l'artillerie de campagne des Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Thurgovie, et pour l'artillerie de montagne du Canton des Grisons, du 13 avril au 24 mai, à *Frauenfeld*.
- » des Cantons de Berne, Fribourg, Soleure et Genève, et recrues serruriers de batteries de *tous* les Cantons, du 26 mai au 12 juillet, à *Thoune*.
- » des Cantons du Tessin, Vaud et Neuchâtel, et pour l'artillerie de montagne du Canton du Valais, du 29 juin au 9 août, à *Bière*.
- » de train de parc et de ligne, de langue française, recrues maréchaux-ferrants d'artillerie de *tous* les Cantons de langue française et recrues pour l'artillerie de position des Cantons de Zurich, Berne, Vaud et Genève, du 14 juillet au 23 août, à *Thoune*.
- » pour l'artillerie de campagne des Cantons de Zurich, Lucerne, St-Gall et Appenzell Rh.-Ext., du 17 août au 27 septembre, à *Frauenfeld*.

C. Cours de répétition.

Elite.

- Batterie de 10^{cm} N^o 1 de Zurich, du 4 au 15 août, à *Frauenfeld*.
- » 10 » » 3 d'Argovie, du 4 au 15 août, à *Frauenfeld*.
- » 10 » » 5 de Berne, du 26 août au 2 septembre (rassemblement de division), à *Thoune*.
- » 10 » » 7 de Bâle-Ville, du 13 au 24 mai, à *Thoune*.
- » 8 » » 11 de Berne, du 15 au 26 juillet, à *Thoune*.
- » 8 » » 13 de Fribourg, du 8 au 19 septembre, à *Thoune*.
- » 8 » » 15 de Bâle-Campagne, du 13 au 24 mai, à *Thoune*.

- Batterie de 8^{cm} N^o 19 d'Argovie, du 15 au 26 juillet, à *Thoune*.
 » 8 » » 21 du Tessin, du 14 au 25 octobre, à *Bellinzone*.
 » 8 » » 23 de Vaud, du 12 au 23 août, à *Bière*.
 » 8 » » 24 de Neuchâtel, du 26 août au 2 septembre (rassemblement de division), à *Thoune*.
 » 8 » » 29 de Berne, du 8 au 19 septembre, à *Thoune*.
 » 8 » de montagne N^o 27 du Valais, du 8 au 19 septembre, à *Sion*.
- Compagnie de position N^o 31 de Genève, du 26 août au 6 septembre, à *Bière*.
 » » » 33 de Berne, du 17 au 28 mars, à *Thoune*.
- Compagnie de parc » 35 de Zurich, du 19 au 30 mai, à *Aarau*.
 » » » 37 de Lucerne, du 19 au 30 mai, à *Aarau*.
 » » » 39 d'Argovie, du 6 au 17 mai, à *Aarau*.
- Elite de la compagnie de train de parc N^o 76 de Berne, du 6 au 17 mai, à *Aarau*.
 » » » » 77 de Fribourg, du 26 août au 6 septembre, à *Bière*.
 » » » » 79 de Berne, du 13 au 25 octobre, à *Thoune*.
 » » » » 80 de Vaud, du 16 au 27 juin, à *Bière*.
 » » » » 84 de Lucerne, Schwyz, Zoug et Argovie, du 19 au 30 mai, à *Aarau*.
 » » » » 86 du Tessin, du 30 septembre au 11 octobre, à *Bellinzone*; des Grisons, du 30 septembre au 11 octobre, à *Frauenfeld*.
- Train de parc de ligne de langue allemande des unités tactiques numéros impairs de Berne, du 6 au 17 mai, à *Aarau*.
 » » » des unités tactiques numéros impairs de Fribourg, du 26 août au 6 septembre, à *Bière*.
 » » » de langue française des unités tactiques numéros impairs de Berne, du 13 au 25 octobre à *Thoune*.

- Train de parc de ligne des unités tactiques numéros impairs de Vaud, du 16 au 27 juin, à *Bière*.
- » » » des unités tactiques des Cantons de Lucerne, Schwyz, Zoug et d'Argovie, du 19 au 30 mai, à *Aarau*.
- » » » des unités tactiques des Cantons : du Tessin, du 30 septembre au 11 octobre, à *Bellinzone* ; des Grisons, du 30 septembre au 11 octobre, à *Frauenfeld*.

Réserve.

- Batterie de 10^{cm} N° 41 de Zurich, du 29 septembre au 4 octobre, à *Zurich*.
- » 8 » » 43 de Zurich, du 28 juillet au 2 août, à *Frauenfeld*.
- » 8 » » 45 de Berne, du 28 août au 2 septembre (rassemblement de division), à *Thoune*.
- » 8 » » 47 de Soleure, du 19 au 24 mai, à *Thoune*.
- » 8 » » 49 d'Argovie, du 28 juillet au 2 août, à *Frauenfeld*.
- » 8 » » 51 de Vaud, du 18 au 23 août, à *Bière*.
- » 8 » de montagne N° 55 du Valais, du 14 au 19 septembre, à *Sion*.
- Compagnie de position N° 59 de Genève, du 22 au 27 juin, à *Bière*.
- » » » 61 de Berne, du 10 au 15 mars, à *Thoune*.
- » » » 63 de Bâle-Ville, du 10 au 15 mars, à *Thoune*.
- » » » 65 d'Appenzell Rh.-Ext., du 29 septembre au 4 octobre, à *Frauenfeld*.
- » » » 67 de Thurgovie, du 6 au 11 octobre, à *Frauenfeld*.
- » » » 68 du Tessin, du 6 au 11 octobre, à *Bellinzone*.
- » » » 69 de Vaud, du 16 au 21 juin, à *Bière*.
- Compagnie de parc N° 71 de Berne, du 12 au 17 mai, à *Aarau*.
- » » » 73 de St-Gall, du 6 au 11 octobre, à *Frauenfeld*.
- » » » 75 de Vaud, du 1^{er} au 6 septembre, à *Bière*.

			Réserve de la compagnie de train de parc N° 76 de Berne, du 12 au 17 mai, à <i>Aarau</i> .
>	>	>	> 77 de Fribourg, du 1 ^{er} au 6 septembre, à <i>Bière</i> .
>	>	>	> 79 de Berne, du 19 au 25 octobre, à <i>Thoune</i> .
>	>	>	> 80 de Vaud, du 22 au 27 juin, à <i>Bière</i> .
>	>	>	> 84 de Lucerne, Schwyz, Zoug et Argovie, du 25 au 30 mai, à <i>Aarau</i> .
>	>	>	> 86 : du Tessin, du 6 au 11 octobre, à <i>Bellinzone</i> ; des Grisons, du 6 au 11 octobre, à <i>Frauenfeld</i> .

			Train de parc de ligne de langue allemande des unités tactiques numéros impairs de Berne, du 12 au 17 mai, à <i>Aarau</i> .
>	>	>	> des unités tactiques numéros impairs de Fribourg, du 1 ^{er} au 6 septembre, à <i>Bière</i> .
>	>	>	> de langue française des unités tactiques numéros impairs de Berne, du 19 au 25 octobre, à <i>Thoune</i> .
>	>	>	> des unités tactiques numéros impairs de Vaud, du 22 au 27 juin, à <i>Bière</i> .
>	>	>	> des unités tactiques des Cantons de Lucerne, Schwyz, Zoug et d'Argovie, du 25 au 30 mai, à <i>Aarau</i> .
>	>	>	> des unités tactiques des Cantons : du Tessin, du 6 au 11 octobre, à <i>Bellinzone</i> ;
>	>	>	> des Grisons, du 6 au 11 octobre, à <i>Frauenfeld</i> .

III. Ecoles de cavalerie.

A. Ecoles d'aspirants.

- 1) Aspirants de I. classe, avec les détachements de recrues des Cantons respectifs.
- 2) Aspirants de II. classe:
 - a. Aspirants-officiers de guides de tous les Cantons, du 21 avril au 1^{er} juin, à *Lucerne*.
 - b. Aspirants-officiers de dragons de tous les Cantons, du 11 juin au 9 août, à *Aarau*.

B. Ecoles de recrues.

- Recrues de guides de tous les Cantons respectifs, du 21 avril au 1^{er} juin, à *Lucerne*.
- Recrues de dragons des Cantons de Vaud et Fribourg, du 16 avril au 14 juin, à *Bière*.
- » » » » de Lucerne, Thurgovie et d'Argovie, du 11 juin au 9 août, à *Aarau*.
- » » » » de Zurich, St-Gall et Schaffhouse, du 25 juin au 23 août, à *Winterthour*.
- » » » » de Berne et Soleure, du 11 août au 9 octobre, à *Thoune*.

C. Cours de répétition.

Elite.

- Compagnie de dragons N° 1 de Schaffhouse, du 16 au 21 juin, à *Frauenfeld*.
- » » » 2 de Berne, du 13 au 18 août, à *Aarau*.
- » » » 3 de Zurich, du 1^{er} au 6 septembre, à *Winterthour*.
- » » » 4 de St-Gall, du 16 au 21 juin, à *Winterthour*.
- » » » 5 de Fribourg, du 14 au 19 septembre, à *Fribourg*.
- » » » 6 de Fribourg, du 14 au 19 septembre, à *Fribourg*.
- » » » 7 de Vaud (rassemblement de division), du 29 août au 3 septembre, à *Bière*.

Compagnie de dragons N° 8 de Soleure (rassemblement de division), du 29 août au 3 septembre, à <i>Bière</i> .	
»	» 9 de St-Gall, du 16 au 21 juin, à <i>Winterthour</i> .
»	» 10 de Berne, du 28 avril au 3 mai, à <i>Thoune</i> .
»	» 11 de Berne, du 3 au 8 juin, à <i>Aarau</i> .
»	» 12 de Zurich, du 1 ^{er} au 6 septembre, à <i>Winterthour</i> .
»	» 13 de Berne, du 28 avril au 3 mai, à <i>Thoune</i> .
»	» 14 de Thurgovie, du 16 au 21 juin, à <i>Frauenfeld</i> .
»	» 15 de Vaud, du 8 au 13 septembre, à <i>Bière</i> .
»	» 16 d'Argovie, du 13 au 18 août, à <i>Aarau</i> .
»	» 17 de Vaud, du 8 au 13 septembre, à <i>Bière</i> .
»	» 18 d'Argovie, du 13 au 18 août, à <i>Aarau</i> .
»	» 19 de Zurich, du 3 au 8 juin, à <i>Aarau</i> .
»	» 20 de Lucerne, du 3 au 8 juin, à <i>Aarau</i> .
»	» 21 de Berne, du 5 au 10 mai, à <i>Thoune</i> .
»	» 22 de Berne, du 5 au 10 mai, à <i>Thoune</i> .
Compagnie de guides	» 1 de Berne, du 17 au 20 juin, à <i>Thoune</i> .
»	» 2 de Schwyz, du 4 au 7 juin, à <i>Lucerne</i> .
»	» 3 de Bâle-Ville, du 3 au 6 juin, à <i>Bâle</i> .
»	» 4 de Bâle-Campagne, du 3 au 6 juin, à <i>Bâle</i> .
»	» 5 des Grisons, du 24 au 27 septembre, à <i>Coire</i> .
$\frac{1}{2}$ »	» 6 de Neuchâtel, du 17 au 20 juin, à <i>Thoune</i> .
$\frac{1}{2}$ »	» 6 de Neuchâtel, du 25 juin au 8 juillet (reconnaissance des officiers supérieurs de l'état-major fédéral).
Compagnie de guides	N° 7 de Genève, du 16 au 19 juin, à <i>Bière</i> .
$\frac{1}{2}$ »	» 8 du Tessin, du 1 ^{er} au 4 octobre, à <i>Bellinzone</i> .

Réserve.

- $\frac{1}{2}$ compagnie de guides N° 9 de Berne (rassemblement de division),
du 27 au 30 août, à *Fribourg*.
- $\frac{1}{2}$ » » » 16 de Genève (rassemblement de division),
du 27 au 30 août, à *Fribourg*.

Les compagnies de dragons et le reste des compagnies de guides de la réserve doivent, pendant que les compagnies d'élite des Cantons respectifs se trouveront au service, être réunies pendant un jour par compagnie ou détachement pour un exercice et une inspection.

Le jour et le lieu du rassemblement doivent être portés à temps à la connaissance du Département militaire fédéral.

D. Cours de remontes.

- Remontes de dragons des Cantons de Zurich, Lucerne, Schaffhouse, St-Gall, Argovie et Thurgovie, du 31 mars au 9 avril, à *Frauenfeld*.
- » » » » de Berne, Fribourg, Soleure et Vaud, du 2 au 11 avril, à *Bière*.
- » de guides » » de Schwyz, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Grisons et Tessin, du 31 mars au 9 avril, à *Frauenfeld*.
- » » » » de Berne, Neuchâtel et Genève, du 2 au 11 avril, à *Bière*.

IV. Ecoles de carabiniers.

A. Ecoles pour officiers nouvellement nommés et pour aspirants.

- 1) Aspirants de I. classe: aux écoles de recrues avec les détachements de recrues des Cantons respectifs.
- 2) Aspirants de II. classe: de langues française et italienne, à l'école de recrues, du 16 avril au 20 mai, à *Yverdon*; de langue allemande, à l'école de recrues, du 6 juillet au 9 août, à *Wallenstadt*.

- 3) Officiers nouvellement brevetés: de langues française et allemande, à l'école pour officiers d'infanterie et de carabiniers récemment nommés, du 22 juin au 2 août, à *Thoune*; de langue italienne, à l'école pour officiers d'infanterie et de carabiniers nouvellement nommés, du 4 août au 12 septembre, à *Thoune*.

B. Ecoles de recrues.

Recrues de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, du 16 avril au 20 mai, à *Yverdon*.

- » de Berne, Uri, Unterwald-le-Haut, Unterwald-le-Bas, Lucerne, Zoug, Soleure, Argovie et Bâle-Campagne, du 26 mai au 29 juin, à *Lucerne*.
- » de Zurich, Schwyz, Glaris, Appenzell Rh. Ext., St-Gall, Grisons, Thurgovie et Tessin, du 6 juillet au 9 août, à *Wallenstadt*.

C. Cours de cadres.

Cadres des bataillons N^{os} 4, 5, 6 et 15, du 15 au 20 août, à *Yverdon*.

- » » » » 2, 8 et 12, du 8 au 13 septembre, à *Lucerne*.
- » » » » 16, 17 et 19, du 29 septembre au 4 octobre, au *Luziensteig*.

D. Cours de répétition.

Elite.

Bataillon N^o 2 du 15 au 24 septembre, à *Soleure*.

» » 4 » 22 » 31 août, à *Colombier*.

» » 5 » 22 » 31 » à *Yverdon*.

» » 6 » 21 » 30 » (rassemblement de division), à *Payerne*.

» » 8 » 15 au 24 septembre, à *Liestal*.

» » 12 » 15 » 24 » » » »

Réserve.

- Bataillon N° 15 du 2 au 6 septembre, à *Yverdon*.
 » » 16 » 6 au 10 octobre, au *Luziensteig*.
 » » 17 » 6 au 10 octobre, à *Soleure*.
 » » 19 » 6 au 10 octobre, à *Lucerne*.

E. Cours de tir.*Elite.*

Bataillon N° 1.

1. compagnie d'Argovie, les 21 et 22 avril, à *Brugg*.
 2. » de Bâle-Campagne, les 17 et 18 avril, à *Liestal*.
 3. » d'Argovie, les 24 et 25 avril, } à *Brugg*.
 4. » » » 27 et 28 avril, }

Bataillon N° 3.

1. compagnie de Fribourg, les 17 et 18 avril, à *Fribourg*.
 2. » » Berne, les 21 et 22 avril, }
 3. » » » » 24 et 25 » } à *Thoune*.
 4. » » » » 27 et 28 » }

Bataillon N° 7.

1. compagnie de Zurich, les 26 et 27 mai, }
 2. » » » » 29 et 30 » } à *Winterthour*.
 3. » » » » 3 et 4 juin, }
 4. » » » » 6 et 7 » }

Bataillon N° 9.

1. compagnie de Thurgovie, les 16 et 17 mai, à *Frauenfeld*.
 2. » d'Appenzell Rh. Ext., les 26 et }
 27 mai, } à *Hérisau*.
 3. » d'Appenzell Rh. Ext., les 29 et }
 30 mai, }
 4. » de Thurgovie, les 20 et 21 mai, à *Frauenfeld*.

Bataillon N° 10.

1. compagnie des Grisons, les 12 et 13 mai, au *Luziensteig*.
 2. » de St-Gall, les 19 et 20 mai, à *Hérisau*.
 3. » des Grisons, les 15 et 16 mai, au *Luziensteig*.
 4. » de St. Gall, les 22 et 23 mai, à *Hérisau*.

Bataillon N° 11.

- | | | |
|--|---|------------------------|
| 1. compagnie de Glaris, les 16 et 17 mai, | } | à <i>Wallenstadt</i> . |
| 2. » » » » 19 et 20 » | | |
| 3. » » Schwyz, les 26 et 27 mai, à <i>Altorf</i> . | | |

Bataillon N° 13.

- | | | |
|--|---|-----------------------|
| 1. compagnie du Tessin, les 10 et 11 mars, | } | à <i>Bellinzone</i> . |
| 2. » » » » 13 et 14 » | | |
| 3. » » » » 17 et 18 » | | |

Réserve.

Bataillon N° 14.

- | | | |
|---|---|--------------------|
| 1. compagnie de Vaud, les 21 et 22 avril, | } | à <i>Payerne</i> . |
| 2. » » » » 24 et 25 » | | |
| 3. » » » » 28 et 29 » | | |

Bataillon N° 18.

- | | | |
|---|---|--------------------|
| 1. compagnie d'Appenzell Rh. Ext., les 3 et
4 juin, | } | à <i>Hérisau</i> . |
| 2. » de St-Gall, les 6 et 7 juin, | | |
| 3. » des Grisons, les 19 et 20 mai, au <i>Luziensteig</i> . | | |
| 4. » de Thurgovie, les 23 et 24 mai, à <i>Frauenfeld</i> . | | |

Bataillon N° 20.

- | | | |
|--|---|--------------------|
| 1. compagnie de Lucerne, les 5 et 6 mai, | } | à <i>Lucerne</i> . |
| 2. » » » » 8 et 9 » | | |
| 3. » » Zoug, les 12 et 13 mai, à <i>Zoug</i> . | | |

Bataillon N° 21.

- | | | |
|--|---|------------------|
| 1. compagnie d'Argovie, les 1 ^{er} et 2 mai, | } | à <i>Brugg</i> . |
| 2. » » » » 5 et 6 mai, | | |
| 3. » de Bâle-Campagne, les 9 et 10 mai, à <i>Liestal</i> . | | |

V. Cours pour officiers de l'état-major fédéral du génie.

Du 22 juin au 19 juillet, à *Berne*.

VI. Ecole militaire centrale.

- A. Pour officiers de l'état-major général, du 28 avril au 8 juin, à *Thoune*.
- B. Pour majors d'infanterie et de carabiniers, du 4 août au 19 septembre, à *Thoune*.

VII. Reconnaissances.

1. Conjointement avec l'école centrale.

- A. Pour officiers de l'état-major fédéral, du 8 au 21 juin.
- B. » majors d'infanterie et de carabiniers, du 13 au 19 septembre.

2. Reconnaissance indépendante.

- C. Pour officiers supérieurs de l'état-major fédéral, et une demi-compagnie de guides, du 25 juin au 8 juillet.

VIII. Ecole générale de cadres d'artillerie.

Du 12 mai au 12 juillet, à *Thoune*.

Officiers de troupes, du 12 mai au 12 juillet,	} à <i>Thoune</i> .
Sous-officiers, du 9 juin au 12 juillet,	
Officiers d'état-major d'artillerie, du 16 juin au 12 juillet,	
Orvriers et trompettes, du 23 juin au 12 juillet,	

IX. Ecole d'instructeurs d'artillerie.

Du 24 février au 8 mars, à *Thoune*.

X. Cours de pyrotechnie.

Du 10 au 29 mars, à *Thoune*.

XI. Cours pour officiers d'état-major d'artillerie.

Du 21 juillet au 16 août, à *Thoune*.

XII. Cours spécial pour officiers d'artillerie*).

- A. Pour officiers des batteries de 8^{cm} N^{os} 13, 21, 23, 24 et 51 et pour officiers de l'état-major fédéral d'artillerie, du 28 avril au 3 mai, à *Thoune*.

*) On n'enverra à ces cours que les officiers qui, avant leur cours de répétition de cette année, n'auraient pas encore eu l'occasion d'apprendre à connaître la bouche à feu de 8 cm. se chargeant par la culasse dans des écoles de recrues ou cours antérieurs.

- B. Pour officiers des batteries de 8^{cm} N^{os} 11, 15, 19, 43, 45, 47 et 49 et pour officiers de l'état-major fédéral d'artillerie, du 5 au 10 mai, à *Thoune*.

XIII. Cours spécial de train pour officiers d'artillerie.

Du 10 mars au 5 avril, à *Zurich*.

XIV. Cours pour maréchaux-ferrants des batteries et du train de parc.

- A. De langue allemande, du 15 avril au 3 mai, à *Aarau*.
 B. » » française, du 4 au 23 août, à *Thoune*.

XV. Cours spécial pour officiers de cavalerie.

Du 31 mars au 19 avril, à *Winterthour*.

XVI. Ecole de sous-officiers de cavalerie.

Du 31 mars au 19 avril, à *Winterthour*.

XVII. Ecole d'instructeurs de cavalerie.

Du 3 au 29 mars, à *Thoune*.

XVIII. Cours spécial pour chefs d'escadrons et capitaines de cavalerie.

Du 3 au 29 mars, à *Thoune*.

XIX. Ecole d'instructeurs de carabiniers.

Du 18 au 21 mars, à *Frauenfeld*.

XX. Ecole de caporaux de carabiniers.

Du 23 mars au 5 avril, à *Frauenfeld*.

XXI. Ecole de caporaux d'infanterie.

Du 31 mars au 25 avril, à *Thoune*.

XXII. Ecoles de tir.

- I. Ecole de tir pour officiers de troupes d'infanterie et de carabiniers, du 27 avril au 17 mai. 2 officiers de chacun des bataillons et demi-bataillons d'infanterie et de carabiniers de langue française. 1 officier de chacun des demi-bataillons de langue allemande et 1 officier de chacune des compagnies détachées d'élite, à *Bâle*.
- II » » » » de troupes d'infanterie et de carabiniers, du 30 août au 19 septembre. 1 officier de chacun des bataillons d'infanterie et de carabiniers de langue allemande, à *Wallenstadt*.

NB. Les officiers de langue italienne seront appelés à une école l'année prochaine.

XXIII. Ecoles pour officiers nouvellement nommés et pour aspirants-officiers d'infanterie.

- 1) Ecole pour officiers d'infanterie et de carabiniers récemment nommés, de langues allemande et française, du 22 juin au 2 août, à *Thoune*.
- 2) » » officiers d'infanterie et de carabiniers récemment nommés du Tessin et pour aspirants-officiers d'infanterie, de langues italienne et française, du 4 août au 12 septembre, à *Thoune*.
- 3) » » aspirants-officiers d'infanterie de langue allemande, du 23 septembre au 3 novembre, à *Thoune*.

XXIV. Cours d'armuriers.

- 1) Ecole de recrues, du 7 juillet au 9 août, }
 - 2) Cours de répétition, du 11 au 30 août, }
- à *Zofingue*.

XXV. Ecole pour sapeurs d'infanterie.

Recrues de tous les Cantons, du 25 mai au 21 juin,
à *Soleure*.

XXVI. Cours spécial pour quartiers-maitres de carabiniers.

Du 10 au 22 février, à *Thoune*.

XXVII. Cours d'officiers du Commissariat.Du 24 février au 22 mars, à *Thoune*.**XXVIII. Cours sanitaires.**

Premier cours de répétition d'opérations,	du 21 juillet au 2 août	à <i>Zurich</i> .
Second » » »	du 29 septembre au 11 octobre,	à <i>Berne</i> .
Cours sanitaire pour fraters et infirmiers	de langue française, du 24 mars au 19 avril,	à <i>Berne</i> .
» » » » »	de langue allemande, du 31 mars au 26 avril,	à <i>Zurich</i> .
» » » » »	de langue allemande, du 28 avril au 24 mai,	à <i>Lucerne</i> .
» » » aspirants au Commissariat d'ambulance,	du 5 au 24 mai,	à <i>Lucerne</i> .
» » » fraters et infirmiers	de langue française, du 26 mai au 21 juin,	à <i>Lucerne</i> .
» » » » »	de langue allemande, du 2 au 28 juin,	à <i>Zurich</i> .
» » » médecins de langue	française, du 2 au 21 juin,	à <i>Lucerne</i> .
» » » fraters et infirmiers	de langue allemande, du 7 juillet au 2 août,	à <i>Zurich</i> .
» » » » »	de langue allemande, du 28 juillet au 23 août,	à <i>Lucerne</i> .
» » » médecins de langue	allemande, du 4 au 23 août,	à <i>Lucerne</i> .
» » » infirmiers de I ^{re} classe	de langue allemande, du 1 au 19 septembre,	à <i>Lucerne</i> .
Cours préparatoire au rassemblement de division :		
	Ambulance : du 25 au 30 août,	} à <i>Moudon</i> .
	Train et chevaux : du 28 au 30 août,	

XXIX. Ecole d'aspirants-vétérinaires.Du 10 mars au 5 avril, à *Zurich*.

XXX. Cours spécial pour vétérinaires de l'état-major fédéral.

Du 2 février au 9 mars, à *Zurich*.

XXXI. Rassemblement de division (IV^e division).

Du 25 août au 10 septembre.

a. Etats-majors : du 25 août au 10 septembre.

b. Troupes :

Bataillon d'infanterie N ^o 1 de Berne,	}	du 1 au 10 septembre.
» » » 16 de Berne,		
» » » 18 de Berne,		
» » » 26 de Vaud,		
» » » 35 du Valais,		
» » » 40 du Valais,		
» » » 53 du Valais,		
» » » 58 de Berne,		
» » » 66 de Lucerne,		
» de carabiniers N ^o 6 de Vaud et du Valais,		
Artillerie : Batterie N ^o 5 de Berne,	}	du 5 au 10 septembre.
» » 24 de Neuchâtel,		
» » 45 de Berne,		
Cavalerie : 1/2 compagnie de guides N ^o 9, de Berne,	}	du 1 au 10 septembre.
1/2 » » N ^o 16, de Genève,		
Compagnie de dragons N ^o 7, de Vaud,	}	du 5 au 10 septembre.
» » N ^o 8, de Soleure,		
Génie : Compagnie de sapeurs N ^o 5 de Berne, Un détachement de la compagnie de pontonniers N ^o 2 d'Argovie,	}	du 1 au 10 septembre.
Ambulance N ^o 10,		
» » 11,	}	du 1 au 10 septembre.
» » 12,		
Un détachement de la compagnie de train de parc N ^o 77 de Fribourg,		

Terrain de manœuvres : environs de Fribourg.

Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

(Le jour d'entrée est le jour avant et celui de licenciement
le jour après.)

Place d'armes d'Aarau.

1. Ecole de recrues d'artillerie, du 23 mars au 3 mai :
 Recrues de train de parc et de ligne de tous les Cantons
 de langue allemande.
 Tous les recrues maréchaux-ferrants d'artillerie de langue
 allemande.
 Recrues d'artillerie de parc des Cantons de Zurich, Berne,
 Lucerne, St-Gall, Argovie et Vaud.
2. Cours pour maréchaux-ferrants des batteries et du train de
 parc de langue allemande (conjointement avec l'école de
 recrues), du 15 avril au 3 mai.
3. Cours de répétition d'artillerie (I.), du 6 au 17 mai :
 Compagnie de parc N° 39 d'Argovie, du 6 au 17 mai.
 » » » 71 de Berne, du 12 au 17 mai.
 Compagnie de train de parc N° 76 } *Elite* : du 6 au 17
 de Berne. } mai.
 Train de parc de ligne des unités } *Réserve* : du 12 au
 tactiques numéros impairs de langue } 17 mai.
 allemande de Berne.
4. Cours de répétition d'artillerie (II.), du 19 au 30 mai :
 Compagnie de parc N° 35 de Zurich, du 19 au 30 mai.
 » » » 37 de Lucerne, du 19 au 30 mai.
 Compagnie de train de parc N° 84 } *Elite* : du 19 au 30
 et train de parc de ligne des Can- } mai.
 tons de Lucerne, Schwyz, Zoug et } *Réserve* : du 25 au
 Argovie. } 30 mai.
5. Cours de répétition de cavalerie (I.), du 3 au 8 juin :
 Compagnie de dragons N° 11 de Berne.
 » » » 19 de Zurich.
 » » » 20 de Lucerne.

6. Ecole de recrues de cavalerie, du 11 juin au 9 août :
 Recrues de dragons des Cantons de Lucerne, Thurgovie et Argovie.
 Aspirants-officiers de dragons de II^e classe de tous les Cantons.

7. Cours de répétition de cavalerie (II.), du 13 au 18 août :
 Compagnie de dragons N^o 2 de Berne.
 » » » 16 d'Argovie.
 » » » 18 d'Argovie.

Place d'armes d'Altorf.

8. Cours de tir de carabiniers, du 26 au 27 mai :
 Bataillon N^o 11, 3. compagnie (Schwyz).

Place d'armes de Bâle.

9. Ecole de tir N^o I pour officiers de troupes d'infanterie et de carabiniers, du 27 avril au 17 mai :
 2 officiers de chacun des bataillons et demi-bataillons d'infanterie et de carabiniers de langue française. 1 officier de chacun des demi-bataillons de langue allemande et 1 officier de chacune des compagnies détachées de l'élite.
10. Cours de répétition de cavalerie, du 3 au 6 juin :
 Compagnie de guides N^o 3 de Bâle-Ville.
 » » » 4 de Bâle-Campagne.

Place d'armes de Bellinzzone.

11. Cours de tir de carabiniers, du 10 au 18 mars :
 Bataillon N^o 13, 1. comp. (Tessin), du 10 au 11 mars.
 » » » 2. » (Tessin), du 13 au 14 mars.
 » » » 3. » (Tessin), du 17 au 18 mars.
12. Cours de répétition d'artillerie (I.), du 30 septembre au 11 octobre :
- | | |
|--|---|
| Compagnie de train de parc N ^o 86 du Tessin. | } <i>Elite</i> : du 30 septembre au 11 octobre. |
| Train de parc de ligne des unités tactiques du Canton du Tessin. | |
| Compagnie de position N ^o 68 du Tessin, du 6 au 11 octobre. | |

Place d'armes de Coire.

33. Cours de répétition de cavalerie, du 24 au 27 septembre :
Compagnie de guides N° 5 des Grisons.

Place d'armes de Colombier.

34. Cours de répétition de carabiniers, du 22 au 31 août :
Bataillon N° 4 de Neuchâtel, Fribourg et Genève.

Place d'armes de Frauenfeld.

35. Ecole d'instructeurs de carabiniers, du 18 au 21 mars.
36. Ecole de caporaux de carabiniers, du 23 mars au 5 avril.
37. Cours de remontes, du 31 mars au 9 avril :
Remontes de dragons des Cantons de Zurich, Lucerne,
Schaffhouse, St-Gall,
Argovie et Thurgovie.
» de guides » » de Schwyz, Bâle-Ville,
Bâle-Campagne, Gri-
sons et Tessin.
38. Ecole de recrues d'artillerie (I.), du 13 avril au 24 mai :
Recrues de l'artillerie de campagne des Cantons de Bâle-
Ville, Bâle-Campagne,
Argovie et Thurgovie.
» » de montagne du Canton des Grisons.
39. Cours de tir de carabiniers (I.), du 16 au 21 mai :
Bataillon N° 9, 1. comp. (Thurgovie), les 16 et 17 mai.
» » 9, 4. » (Thurgovie), les 20 et 21 mai.
40. Cours de tir de carabiniers (II.), du 23 au 24 mai :
Bataillon N° 18, 4. compagnie (Thurgovie).
41. Cours de répétition de cavalerie, du 16 au 21 juin :
Compagnie de dragons N° 1 de Schaffhouse.
» » » 14 de Thurgovie.
42. Cours de répétition d'artillerie (I.), du 28 juillet au 2 août :
Batterie de 8^{cm} N° 43 de Zurich.
» 8^{cm} » 49 d'Argovie.

43. Cours de répétition d'artillerie (II.), du 4 au 15 août :
 Batterie de 10^{cm} N° 1 de Zurich.
 » - 10^{cm} » 3 d'Argovie.
44. Ecole de recrues d'artillerie (II.), du 17 août au 27 septembre :
 Recrues de l'artillerie de campagne des Cantons de Zurich, Lucerne, St-Gall et Appenzell Rh. Ext.
45. Cours de répétition d'artillerie (III.), du 29 septembre au 11 octobre :
- | | |
|---|---|
| Compagnie de train de parc N° 86 des Grisons. | } <i>Elite</i> : du 30 septembre au 11 octobre. |
| Train de parc de ligne des unités tactiques des Grisons. | |
| Compagnie de parc N° 73 de St-Gall, du 6 au 11 octobre. | } <i>Réserve</i> : du 6 au 11 octobre, |
| » de position N° 65 d'Appenzell Rh. Ext., du 29 septembre au 4 octobre. | |
| » » » 67 de Thurgovie, du 6 au 11 octobre. | |

Place d'armes de Fribourg.

46. Cours de tir de carabiniers, du 17 au 18 avril :
 Bataillon N° 3, 1. compagnie (Fribourg).
47. Cours de répétition de sapeurs, cours préparatoire au rassemblement de division, du 24 au 30 août :
 Compagnie de sapeurs N° 5 de Berne.
48. Cours de répétition de cavalerie (I.), cours préparatoire au rassemblement de division, du 27 au 30 août :
 $\frac{1}{2}$ compagnie de guides N° 9 de Berne.
 $\frac{1}{2}$ » » » 16 » Genève.
49. Cours de répétition de cavalerie (II.), du 14 au 19 septembre :
 Compagnie de dragons N° 5 de Fribourg.
 » » » 6 » »

Place d'armes d'Hérisau.

50. Cours de tir de carabiniers (I.), du 19 au 23 mai :
 Bataillon N° 10, 2. compagnie (St-Gall), du 19 au 20 mai.
 » » » 4. » » » 22 au 23 »

51. Cours de tir de carabiniers (II.), du 26 au 30 mai:
 Bataillon N° 9, 2. compagnie (Appenzell Rh. Ext.), du 26
 au 27 mai.
 Bataillon N° 9, 3. compagnie (Appenzell Rh. Ext.), du 29
 au 30 mai.
52. Cours de tir de carabiniers (III.), du 3 au 7 juin:
 Bataillon N° 18, 1. compagnie (Appenzell Rh. Ext.), du
 3 au 4 juin.
 Bataillon N° 18, 2. compagnie (St. Gall), du 6 au 7 juin.

Place d'armes de Liestal.

53. Cours de tir de carabiniers (I.), du 17 au 18 avril:
 Bataillon N° 1, 2. compagnie (Bâle-Campagne).
54. Cours de tir de carabiniers (II.), du 9 au 10 mai:
 Bataillon N° 21, 3. compagnie (Bâle-Campagne).
55. Cours de répétition de carabiniers, du 15 au 24 septembre:
 Bataillon N° 8 de Zoug et Lucerne.
 » » 12 d'Uri, Unterwald-le-Bas, Schwyz et Unter-
 wald-le-Haut.

Place d'armes de Lucerne.

56. Ecole de recrues de cavalerie, du 21 avril au 1^{er} juin:
 Recrues de guides et aspirants-officiers de guides de I. et
 II. classe de tous les Cantons respectifs.
57. Cours sanitaire (I.), du 28 avril au 24 mai:
 Fraters et infirmiers de langue allemande.
58. Cours de tir de carabiniers, du 5 au 9 mai:
 Bataillon N° 20, 1. compagnie (Lucerne), du 5 au 6 mai.
 » » » 2. » » » 8 au 9 »
59. Cours sanitaire (II.), du 5 au 24 mai:
 Aspirants au Commissariat d'ambulance.
60. Cours sanitaire (III.), du 26 mai au 21 juin:
 Fraters et infirmiers de langue française.
61. Ecole de recrues de carabiniers, du 26 mai au 29 juin:
 Recrues des Cantons de Berne, Uri, Unterwald-le-Haut,
 Unterwald-le-Bas, Lucerne, Zoug, Soleure, Argovie et
 Bâle-Campagne.
62. Cours sanitaire (IV.), du 2 au 21 juin:
 Médecins de langue française.

63. Cours de répétition de cavalerie, du 4 au 7 juin:
Compagnie de guides N° 2 de Schwyz.
64. Cours sanitaire (V.), du 28 juillet au 23 août:
Fraters et infirmiers de langue allemande.
65. Cours sanitaire (VI.), du 4 au 23 août:
Médecins de langue allemande.
66. Cours sanitaire (VII.), du 1^{er} au 19 septembre:
Infirmiers de I. classe de langue allemande.
67. Cours de cadres de carabiniers, du 8 au 13 septembre:
Cadres du bataillon N° 2 de Berne et Soleure.
» » » » 8 » Zoug et Lucerne.
» » » » 12 d'Uri, Unterwald-le-Bas, Schwyz
et Unterwald-le-Haut.
68. Cours de répétition de carabiniers, du 6 au 10 octobre:
Bataillon N° 19 de Schwyz, Uri, Unterwald-le-Haut et
Unterwald-le-Bas.

Place d'armes de Luziensteig.

69. Cours de tir de carabiniers (I.), du 12 au 16 mai:
Bataillon N° 10, 1. compagnie (Grisons), du 12 au 13 mai.
» » » 3. » » » 15 au 16 »
70. Cours de tir de carabiniers (II.), du 19 au 20 mai:
Bataillon N° 18, 3. compagnie (Grisons).
71. Cours de cadres de carabiniers, du 29 septembre au 4 octobre:
Cadres du bataillon N° 16 de Zurich et Glaris.
» » » » 17 » Berne.
» » » » 19 d'Uri, Schwyz, Unterwald-le-
Haut et Unterwald-le-Bas.
72. Cours de répétition de carabiniers, du 6 au 10 octobre:
Bataillon N° 16 de Zurich et Glaris.

Place d'armes de Moudon.

73. Cours sanitaire, cours préparatoire au rassemblement de division, du 25 au 30 août:
Ambulances N°s 10, 11 et 12, du 25 au 30 août.
Train et attelage, du 28 au 30 août.

Place d'armes de Payerne.

74. Cours de tir de carabiniers, du 21 au 29 avril:
 Bataillon N° 14, 1. compagnie (Vaud), du 21 au 22 avril.
 » » » 2. » » » 24 au 25 »
 » » » 3. » » » 28 au 29 »
75. Cours de répétition de carabiniers, cours préparatoire au rassemblement de division, du 21 au 30 août:
 Bataillon N° 6 du Valais et de Vaud.

Place d'armes de Sion.

76. Cours de répétition d'artillerie, du 8 au 19 septembre:
 Batterie de montagne de 8^{cm} N° 27 du Valais, du 8 au 19 septembre.
 Batterie de montagne de 8^{cm} N° 55 du Valais, du 14 au 19 septembre.

Place d'armes de Soleure.

77. Ecole de sapeurs d'infanterie, du 25 mai au 21 juin:
 Recrues de tous les Cantons.
78. Cours de répétition de carabiniers (I.), du 15 au 24 septembre:
 Bataillon N° 2 de Berne et Soleure.
79. Cours de répétition de carabiniers (II.), du 6 au 10 octobre:
 Bataillon N° 17 de Berne.

Place d'armes de Thoune.

80. Cours spécial pour les quartier-maitres des bataillons de carabiniers, du 10 au 11 février.
81. Ecole d'instructeurs d'artillerie, du 24 février au 8 mars.
82. Cours de commissariat, du 24 février au 22 mars.
83. Ecole d'instructeurs de cavalerie, du 3 au 29 mars.
84. Cours spécial pour chefs d'escadrons et capitaines de cavalerie, du 3 au 29 mars.
85. Cours de répétition d'artillerie (I.), du 10 au 15 mars:
 Compagnie de position N° 61 de Berne.
 » » » 63 de Bâle-Ville.
86. Cours de pyrotechnie, du 10 au 29 mars.
87. Cours de répétition d'artillerie (II.), du 17 au 28 mars:
 Compagnie de position N° 33 de Berne.

88. Ecole de caporaux d'infanterie, du 31 mars au 25 avril:
 Les caporaux d'infanterie nouvellement nommés.
 Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
 » » » d'officiers-instructeurs.
89. Cours de tir de carabiniers, du 21 au 28 avril:
 Bataillon N° 3, 2. compagnie (Berne), du 21 au 22 avril.
 » » 3. » » » 24 au 25 »
 » » 4. » » » 27 au 28 »
90. Cours spécial (I.) pour officiers des batteries de 8^{cm} N° 13, 21, 23, 24, 51, et pour officiers de l'état-major d'artillerie, du 28 avril au 3 mai.
91. Cours de répétition de cavalerie (I.), du 28 avril au 3 mai:
 Compagnie de dragons N° 10 de Berne.
 » » » 13 »
92. Ecole militaire centrale (A.), du 28 avril au 8 juin, avec une reconnaissance, du 8 au 21 juin:
 Un certain nombre d'officiers de l'état-major fédéral.
93. Cours spécial (II.) pour officiers des batteries de 8^{cm} N°s 11, 15, 19, 43, 45, 47 et 49, et pour officiers de l'état-major d'artillerie, du 5 au 10 mai.
94. Cours de répétition de cavalerie (II.), du 5 au 10 mai:
 Compagnie de dragons N° 21 de Berne.
 » » » 22 » »
95. Ecole générale de cadres d'artillerie, du 12 mai au 12 juillet:
 Officiers de troupes, du 12 mai au 12 juillet.
 Sous-officiers, du 9 juin au 12 juillet.
 Officiers de l'état-major d'artillerie, du 16 juin au 12 juillet.
 Ouvriers et trompettes, du 23 juin au 12 juillet.
96. Cours de répétition d'artillerie (III.), du 13 au 24 mai:
 Batterie de 10^{cm} N° 7 de Bale-Ville. } Du
 » 8 » » 15 de Bale-Camp. } 13 au 24 mai.
 » 8 » » 47 de Soleure, du 19 au 24 mai.
97. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 26 mai au 12 juillet (à partir du 22 juin conjointement avec l'école de cadres d'artillerie):
 Recrues d'artillerie de campagne des Cantons de Berne, Fribourg, Soleure et Genève.
 Recrues serruriers des batteries de tous les Cantons.

*) On n'enverra aux cours Nr. 90 et 93 que les officiers qui, avant leur cours de répétition de cette année, n'auraient pas encore eu l'occasion d'apprendre à connaître la bouche à feu de 8cm. se chargeant par la culasse dans des écoles de recrues ou cours antérieurs.

98. Cours de répétition de cavalerie (III), du 17 au 20 juin :
 Compagnie de guides N° 1 de Berne.
¹/₂ » » » 6 de Neuchâtel.
 (L'autre moitié de la compagnie N° 6 prendra part à la reconnaissance pour officiers supérieurs de l'état-major fédéral.)
99. I. Ecole d'officiers d'infanterie, du 22 juin au 2 août :
 Officiers d'infanterie et de carabiniers nouvellement nommés, de langues allemande et française.
100. Ecole de recrues d'artillerie (II.), du 14 juillet au 23 août :
 Recrues d'artillerie de position des Cantons de Zurich, Berne, Vaud et Genève.
 Recrues de train de parc et de ligne et recrues maréchaux-ferrants d'artillerie de tous les Cantons de langue française.
101. Cours de répétition d'artillerie (IV.), du 15 au 26 juillet :
 Batterie de 8^{cm} N° 11 de Berne.
 » 8 » » 19 d'Argovie.
102. Ecole de recrues de sapeurs, du 20 juillet au 30 août :
 Recrues, aspirants à l'état-major du génie et aspirants-officiers de I. classe de tous les Cantons.
103. Cours pour officiers de l'état-major d'artillerie, du 21 juillet au 16 août.
104. Cours pour maréchaux-ferrants de batteries et du train de parc de langue française, du 4 au 23 août (conjointement avec l'école de recrues d'artillerie (II.).
105. II. Ecole d'officiers d'infanterie, du 4 août au 12 septembre :
 Officiers d'infanterie et de carabiniers nouvellement nommés du Canton du Tessin, et aspirants-officiers d'infanterie de langues italienne et française.
106. Ecole militaire centrale (B.), du 4 août au 19 septembre :
 Majors d'infanterie et de carabiniers nouvellement nommés, avec une reconnaissance du 13 au 19 septembre.
107. Ecole de recrues de cavalerie, du 11 août au 9 octobre :
 Recrues de dragons des Cantons de Berne et de Soleure.
108. Ecole pour aspirants de II. classe du génie, du 18 août au 25 octobre.

109. Ecole pour aspirants de II. classe d'artillerie, du 18 août au 25 octobre :
 Aspirants de II. classe, du 18 août au 25 octobre.
 Sous-officiers aspirant au grade d'officier, du 15 septembre au 25 octobre.
110. Cours de répétition d'artillerie (V.); cours préparatoire au rassemblement de division, du 26 août au 2 septembre :
 Batterie de 10^{cm} N° 5 de Berne. } Du 26 août
 » 8 » » 24 de Neu- } au
 » 8 » » 45 de Berne, du 28 août au 2 sep- } 2 septembre.
 tembre.
111. Cours de répétition de sapeurs, du 2 au 13 septembre :
 Compagnie de sapeurs N° 1 de Vaud, du 2 au 13 septembre.
 » » » 9 de Berne, du 7 au 13 septemb.
112. Cours de répétition d'artillerie (VI.), du 8 au 19 septembre :
 Batterie de 8^{cm} N° 13 de Fribourg.
 » 8 » » 29 de Berne.
113. III. Ecole d'aspirants-officiers d'infanterie, du 23 septembre au 3 novembre :
 Aspirants-officiers de langue allemande.
114. Cours de répétition d'artillerie (VII) (conjointement avec l'école d'aspirants de II. classe), du 13 au 25 octobre :
 Compagnie de train de parc N° 79 de Berne. } *Elite*: du 13 au 25
 Train de ligne des unités tactiques } octobre.
 numéros impairs de langue fran- } *Réserve*: du 19 au
 çaise de Berne. } 25 octobre.

Place d'armes de Wallenstadt.

115. Cours de tir de carabiniers, du 16 au 20 mai :
 Bataillon N° 11, 1. compagnie (Glaris), du 16 au 17 mai.
 » » 11, 2. » » du 19 au 20 mai.
116. Ecole de recrues de carabiniers, du 6 juillet au 9 août :
 Recrues des Cantons de Zurich, Schwyz, Glaris, Appenzell Rh.-Ext., St-Gall, Grisons, Thurgovie et Tessin, et aspirants-officiers de II. classe de langue allemande.
117. II. Ecole de tir pour officiers de troupes d'infanterie et de carabiniers, du 30 août au 19 septembre :
 1 officier de chacun des bataillons d'infanterie et de carabiniers de langue allemande.

Place d'armes de Winterthour.

118. Cours spécial pour officiers de cavalerie, du 31 mars au 19 avril.
119. Ecole de sous-officiers de cavalerie, du 31 mars au 19 avril.
120. Cours de tir de carabiniers, du 26 mai au 7 juin :
 Bataillon N° 7, 1. compagnie (Zurich), du 26 au 27 mai.
 » » 7, 2. » » du 29 au 30 mai.
 » » 7, 3. » » du 3 au 4 juin.
 » » 7, 4. » » du 6 au 7 juin.
121. Cours de répétition de cavalerie (I.), du 16 au 21 juin :
 Compagnie de dragons N° 4 de St-Gall.
 » » » 9 de St-Gall.
122. Ecole de recrues de cavalerie, du 25 juin au 23 août :
 Recrues de dragons des Cantons de Zurich, St-Gall et Schaffhouse.
123. Cours de répétition de cavalerie (II), du 1^{er} au 6 septembre :
 Compagnie de dragons N° 3 de Zurich.
 » » » 12 de Zurich.

Place d'armes d'Yverdon.

124. Ecole de recrues de carabiniers, du 16 avril au 20 mai :
 Recrues des Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, et aspirants-officiers de II^e classe de langues française et italienne.
125. Cours de cadres de carabiniers. du 15 au 20 août :
 Bataillon N° 4 de Neuchâtel, Fribourg et Genève.
 » » 5 de Vaud.
 » » 6 du Valais et de Vaud.
 » » 15 de Fribourg, Valais, Neuchâtel et Genève.
126. Cours de répétition de carabiniers (I.), du 22 au 31 août :
 Bataillon N° 5 de Vaud.
127. Cours de répétition de carabiniers (II.), du 2 au 6 septembre :
 Bataillon N° 15 de Fribourg, Valais, Neuchâtel et Genève.

Place d'armes de Zofingue.

128. Ecole de recrues-armuriers, du 7 juillet au 9 août.
129. Cours de répétition d'armuriers, du 11 au 30 août.

Place d'armes de Zoug.

130. Cours de tir de carabiniers, du 12 au 13 mai :
Bataillon N° 20, 3. compagnie (Zoug).

Place d'armes de Zurich.

131. Cours spécial pour vétérinaires d'état-major fédéral, du 23 février au 9 mars.
132. Cours spécial de train pour officiers d'artillerie, du 10 mars au 5 avril.
133. Ecole d'aspirants-vétérinaires, du 10 mars au 5 avril.
134. Cours sanitaire (I.), du 31 mars au 26 avril :
Fraters et infirmiers de langue allemande.
135. Cours sanitaire (II.), du 2 au 28 juin :
Fraters et infirmiers de langue allemande.
136. Cours sanitaire (III.), du 7 juillet au 2 août :
Fraters et infirmiers de langue allemande.
137. Cours sanitaire (IV.), du 21 juillet au 2 août :
Premier cours de répétition d'opérations.
138. Cours de répétition d'artillerie, du 29 septembre au 4 octobre :
Batterie de 10^{cm} N° 41 de Zurich.
-